

Complexe sportif J. Verté  
Avenue Clermont-Tonnerre 26A, 1330 Rixensart

# Tournoi du CTT PUMA RIXENSART

**8€**  
poules de 5 à 6  
joueurs



**9h : NC-E6**  
**9h : E4-E0**  
**14h30 : E0-D0**  
**15h : D0-C0**



Petite restauration sur place

**Contact**  
**Laurette**  
**Schoonenbergh**  
**&**  
**Madeleine Polet**  
**0479/22.64.05**  
**madpolet@gmail.com**

# Le CTT Puma Rixensart organise son tournoi le dimanche 29 mars 2015



## Règlement du tournoi

1. Lieu : Complexe Sportif J. Verté, Avenue Clermont Tonnerre, 26A à 1330 Rixensart.
2. Le tournoi se jouera en suivant les statuts et règlements de la F.R.B.T.T.
3. Il sera fait usage de **16 tables bleues** avec des **balles de 40mm de couleur orange**.
4. Droits d'inscription : **8€**. Directeur du Critérium : POLET Madeleine

## 5. Séries et horaires :

9h	Hommes NC/E6
9h	Hommes E4/E0
14h30	Hommes E0/D0
15h	Hommes D0/C0

Il n'est possible de s'inscrire que dans une seule série, à choisir parmi celles contenant son classement. Par exemple, les joueurs D0 ont le choix de participer soit à la série C0/D0, soit à la série D0/E0.

6. Le tournoi se déroulera en poules de 5 ou(6) avec une limite de **40** inscriptions par série. Les 4 premiers de chaque poule seront qualifiés pour le tour final à élimination directe.

Les dames peuvent s'inscrire dans une série Homme.

7. Les matchs se joueront en 3 sets gagnants.

8. Il est demandé aux joueurs de se présenter à la table du juge-arbitre une demi-heure avant le début de leur série. Tout retard peut être sanctionné d'un scratch immédiat.

9. Le comité organisateur décline toute responsabilité en cas d'accident, de perte ou de vol.

10. Le juge-arbitre prendra toutes les dispositions, mesures ou décisions nécessaires au bon déroulement du tournoi.

11. Les 5e de poule, ainsi que les perdants des tours finaux, sont tenus d'arbitrer un match.

- Les inscriptions se font en direct sur le site du cpbbw.be jusqu'au **jeudi 26 mars à 24H00**.
- 
- En cas de problème, contacter [viviane.goffin@skynet.be](mailto:viviane.goffin@skynet.be) ou GSM: 0475/ 53-20-89
- 
- **ATTENTION : Les joueurs qui ne confirment pas leur inscription aux compétitions par voie électronique ne seront PAS INSCRITS (attention aussi aux secrétaires qui doivent confirmer pour leur joueur).**
- **La liste des non-confirmés est disponible dans le programme d'inscription. Vérifiez bien votre adresse mail car c'est celle qui est utilisée pour l'inscription et qui reçoit le mail de confirmation.**
- 
- **Lors du Critérium, tout refus d'arbitrage sera sanctionné par une amende de 12,50€.**
- **En cas d'absence non prévenue, une amende de 12,50 euros sera réclamée en plus du coût de son inscription.**

12. Les tableaux seront élaborés le 28 mars 2015 au club d'AEC à 10H00

13. Le tournoi est autorisé sous le numéro BBW.VG08/13/14.

14. Une petite restauration sera assurée tout au long de la journée.